

## AVIS DE CHANTIER



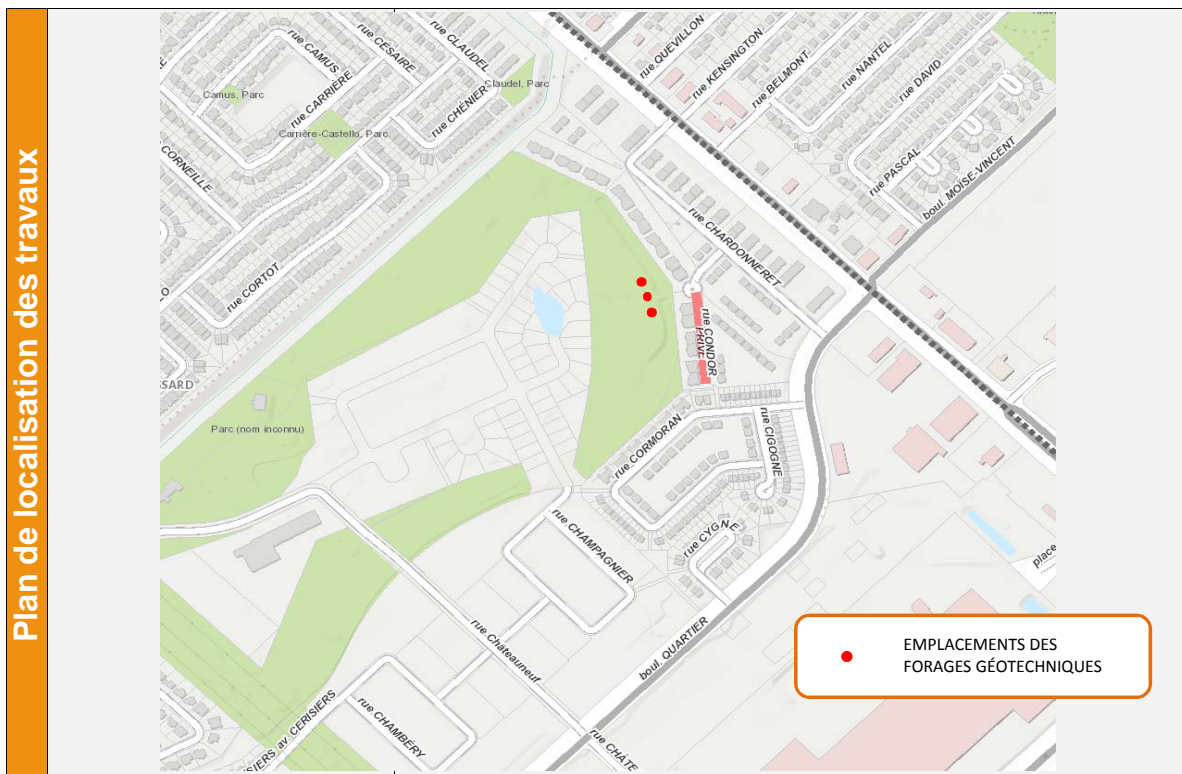
Titre du projet : Forages géotechniques - Bassin à retenue d'eau permanente - Grand parc urbain

Numéro réf. du projet / appel d'offres : GEN-18-23

Localisation du projet : Secteur C - Grand parc urbain, limite Est

Date : 29 juin 2018

<b>Nature des travaux</b>	<b>Numéro de l'avis</b>	1
	<b>Type de travaux</b>	Forages géotechniques pour évaluation de la nappe phréatique et perméabilité des sols.
	<b>Description des travaux</b>	Trois (3) forages géotechniques à l'emplacement du bassin à retenue d'eau permanente projeté, réalisés le 29 juin 2018. La période d'observation de la nappe et les essais de perméabilité auront lieu du 29 juin au 20 juillet 2018, mais ces tâches ne provoqueront pas de bruit, contrairement à la réalisation des forages. Les forages serviront à mettre en place des puits d'observation de la nappe phréatique pour évaluation de la perméabilité des sols. Les forages seront réalisés à l'aide d'un véhicule motorisé sur chenille qui se déplacera dans le parc. Une camionnette accompagnera la foreuse.
	<b>Localisation</b>	Dans le Grand parc urbain, à la hauteur de la rue du Condor, environ 50 mètres derrière les résidences. Les travaux auront lieu à l'ouest de la première bande d'arbres existants.
	<b>Date de début</b>	29 juin 2018
	<b>Date de fin</b>	20 juillet 2018
	<b>Heures des travaux</b>	7 h à 18 h
	<b>Jour</b>	Vendredi le 29 juin (forages) Lundi au vendredi (observations et essais de perméabilité)



### Description de l'entrave

<b>Entrave</b>	1	
	2	
	3	

	Type d'utilisateur	Type d'impact
--	--------------------	---------------

<b>Incidences pour les usagers</b>	✓	<b>Local ou usager du site</b>	Le Grand parc urbain est en période de construction. Il n'y a pas d'usagers pendant cette période. Les citoyens verront la machinerie à environ 50 mètres à l'arrière des terrains, le jour de la réalisation des forages près du giratoire de la rue du Condor. Par la suite, il y aura seulement des visites occasionnelles pour le suivi des capteurs.
		<b>Automobiliste</b>	
		<b>Cycliste</b>	
		<b>Piéton</b>	
		<b>Transport collectif</b>	
		<b>Accessibilité véh. d'urgence</b>	
	<b>Accessibilité pers. à mobilité réduite</b>		